

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 6 mai 2021

L'an 2021 et le 6 mai à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, Président, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte, sur convocation du 28 avril 2021.

Date de la convocation : 28 avril 2021

Date d'affichage : 28 avril 2021

Délibération N° 06-05-2021 / N° 76

Etaient présents les membres en exercice : 96

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 5

Membres votants : 105

Absents : Pascal Coin, Pascal Roblot, Jacques Nick, Christian Delambre, Arnauld Ricq, Jean-Louis Cauvet, Dominique Verdel, Alain Traisnel, Pierre Guillemant, Magali Urbanac.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Jean-Michel Delannoy suppléé par Martine Quiquempoix, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet.

Absents excusés : Régis Taffin, Jean-Louis Kaplius.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Sébastien Henquenet ayant donné procuration à Michel Petit, Richard Skowron ayant donné procuration à Michel Seroux.

Secrétaire de séance : Fabienne Kwiatkowski

Titre de la délibération : Organisation du concours photo Facebook «Quand la nature reprend ses droits»

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois organise, dans le cadre de la semaine du développement durable 2021, un concours photo. Ce concours a pour objectif de mettre en avant le territoire, de sensibiliser au développement durable et d'amener à réfléchir sur la nature qui nous entoure, tout cela de manière artistique et ludique.

Le Vice-Président rappelle que c'est la 2ème édition du concours photo Facebook qui a été inauguré en 2020. Forte de sa première expérience, une nouvelle thématique a été proposée afin de donner une dimension plus artistique. Celui-ci sera lancé durant la semaine du développement durable (du 31 mai au 5 juin) et prendra fin en septembre 2021. Les gagnants seront sélectionnés par vote des utilisateurs Facebook. Ainsi, 3 gagnants seront sélectionnés et recevront un hôtel à insecte et un kit de jardinage. Un lot sera offert à chaque participant. La remise des lots se fera lors d'un temps dédié.

Après en avoir délibéré, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- d'organiser le concours photo Facebook sur la thématique «Quand la nature reprend ses droits»
- de valider l'organisation du concours photo Facebook sur la thématique «Quand la nature reprend ses droits»
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en place de cette action durant la semaine durant la semaine du développement durable.

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

10 MAI 2021

ARRIVÉE

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 10/05/2021 et publication ou notification du 10/05/2021

